

Québec, le 8 juillet 2004

Monsieur John Haemmerli
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

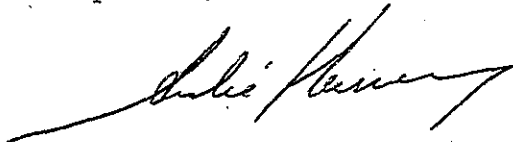
Monsieur,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les deux réserves de biodiversité projetées des lacs Vaudray et Joannès et celle du lac Sabourin, situées dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, et ce, à compter du 30 juillet 2004.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE